

FFESSM ILE-DE-FRANCE

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU COMITE DIRECTEUR REGIONAL DU JEUDI 15 JANVIER 2026

Présents : Patrick LAMERAT, Alain LAMERAT, François VENUTOLO, Caroline GORON, Stéphane LEFEBVRE, Morgane LE ROUX, François OGOYARD, Geraldine LAMBRECHTS, Gilles SEPTIFORT, Viviane BACQUET, Dominique ASARO, Bruno BEAUJOUAN, Rodolphe VOISIN, Corinne HAMERS, Christine JEAN, Pascal ILDEF, Thibault MENETROT, Jérôme HLADKY.

Absents excusés : Julie JAKERCANER, Éric BRUNELLE, Céline HECQUET, Charles HUOT, Séverine BOURBON.

Absent non excusé : Christophe LORANT.

Début de la réunion en présentiel : 19h31

M. Patrick LAMERAT, Président de la FFESSM-IDF prend la parole et ouvre la réunion.

Il met à l'approbation les PV de la réunion du CDR du 9 octobre 2025 et le PV de l'Assemblée Générale Régionale du 15 novembre 2025.

1. Approbation PV du CDR du 9 octobre 2025.

Contre : 0 – Abstention : 0

Votes : 17

Le PV est adopté à l'unanimité.

2. Approbation du PV de l'Assemblée Générale Régionale du 15 novembre 2025.

Contre : 0 – Abstention : 0

Votes : 17

Le PV est adopté à l'unanimité.

3. Point et information sur les licences.

M. Patrick LAMERAT, Président de la FFESSM-IDF annonce une légère augmentation des licences au 31 décembre 2025 de 1,46% par rapport à la même date en 2024 malgré une baisse des licences enfants.

Saison	Adultes	Jeunes	Enfants	TOTAUX
2025 - 2026	19371	1095	571	21037
2024 - 2025	19070	1080	573	20734
TOTAUX	+ 301	+ 15	- 2	+ 314

4. Point sur la trésorerie du comité.

Mme Viviane BACQUET, trésorière-adjointe de la FFESSM-IDF présente les comptes du comité au 14 janvier 2026.

Concernant la réserve "CREA DESIGN", le Président indique que les avocats sont actuellement en pourparlers afin de s'orienter vers une négociation amiable.

ETAT DES COMPTES DE LA FFESSM IDF		
intitulé	débit	crédit
Solde du compte au 14/01/2026		39 951,36 €
ATTENTE REGLEMENTS CLIENTS		79 159,00 €
Livret Association		81 875,49 €

Compte sur Livret		1 095 107,36 €
Dette fournitures FFESSM (au 31/12/26)	123 711,94 €	
Affiliations Nationales	23 870,00 €	
RESERVE CREA DESIGN	290 000,00 €	
Totaux =	437 581,94 €	1 296 093,21 €
14/01/2026		858 511,27 €
CREDIT MUTUEL		
ETAT DES COMPTES DE LA FFESSM IDF		
intitulé	débit	crédit
solde du compte au 31/12/2025		743,87 €

4. Point du DTN-adjoint (Jérôme Hladky)

M. Jérôme HLADKY, DTN-Adjoint, prend la parole et communique sur les points suivants :

La campagne du PSF est en cours de réflexion et s'inscrit dans l'attente du vote du budget de l'ANS. La note de cadrage 2026 devrait nous parvenir en février comme d'usage.

Une réunion en distanciel sera organisée avec les présidents des clubs intéressés. Il faudra les inciter à y participer afin qu'ils remplissent correctement leur dossier. Comme l'an passé, la note de cadrage devrait être axée sur les jeunes, la pratique des personnes en situation de handicap, la féminisation, etc.

Concernant les subventions régionales, la FFESSM IDF demande actuellement le versement des subventions 2025 et instruit celles de l'année 2026. En septembre, la FFESSM IDF a sollicité le versement de l'aide au titre de la pratique sportive (Beaumont, promotion de la pratique féminine, handisport, lutte contre toutes les formes de violence et la radicalisation en Ile-de-France, etc.). La base fédérale est le principal support de développement de ces sujets. Actuellement sont instruites les demandes au titre de la formation et des pratiques de haut niveau.

Jérôme Hladky précise qu'il est en attente de documents et d'éléments concernant le développement de ces actions. Il demande donc que lui soient communiquées toutes les informations de toutes les actions sur les sujets mentionnés ci-dessus, notamment sur celles réalisées sur notre base fédérale de Beaumont.

Il rappelle que nous devons justifier de nos actions menées. Cette subvention représente 10 000€ pour la pratique sportive.

Concernant le soutien à la formation, la Région impose que les formations qu'elle soutient soient réalisées sur le territoire régional. La subvention régionale au titre de la formation va donc voir son volume diminué de 8 000,00€ car des actions se déroulent hors de l'Ile-de-France.

Au total, l'aide régionale sollicitée en 2025 représente 29 000€ (10K€ au titre de la pratique sportive et 19K€ au titre de la formation moins 8K€). Le PSF s'élève lui à environ 30 000€.

Le Président précise qu'une diminution de l'ANS est annoncée.

Une réunion des commissions est prévue le mardi 20 janvier prochain : l'objet est de cadrer les processus de demandes de subventions et de récupérer des informations et des éléments chiffrés, notamment sur les formations des juges arbitres. Les retombées des activités des commissions doivent être centralisées sur le Comité Régional ce qui permet de justifier les demandes de subventions.

Jérôme Hladky indique qu'actuellement un travail sur les clubs ayant une section jeune très active au sein de leur département est en cours de développement. L'objectif est de mettre en valeur ces clubs afin qu'ils deviennent des clubs formateurs, qu'ils initient les autres clubs à la création d'une section jeunes et favorisent également à la formation des cadres.

Un ou deux clubs seraient nommés dans chaque département en test pour porter la démarche jeunes auprès des autres clubs (organisation et accompagnement administratif, organisation de séances, suivi de l'évolution de la section, etc.). Ces clubs formateurs pourraient aussi accompagner les clubs des départements limitrophes, particulièrement touchés par l'arrêt de la pratique des jeunes, par un système de jumelage.

Le Président indique qu'il a accepté auprès de la FFESSM que notre comité Ile-de-France soit pilote sur ce projet en mettant en avant notamment les clubs du CNHC dans le 78 et du SCAF dans le 95.

Un Label club formateur jeunes pourra être attribué à condition de pratiquer au moins deux activités fédérales avec à minima une activité sportive, d'accueillir un certain nombre de jeunes, etc. Un cahier des charges a été établi. De même, une qualification d'animateur, moniteur, encadrant jeune est à l'étude.

Cette démarche est validée par le Comité régional. Nous sommes en attente de la validation par le Comité Directeur National. L'idée est, à l'issue de la phase test francilienne, d'en faire le développement sur les autres régions à compter de la rentrée de septembre 2026.

5. Retour sur l'AG Régionale 2025.

M. Gilles SEPTIFORT, secrétaire-adjoint, prend la parole et fait un retour sur l'Assemblée Générale Régionale qui s'est déroulée le samedi 15 novembre à Melun (77). Les clubs semblaient satisfaits de l'accueil, de l'enregistrement et du repas proposé.

Les clubs d'Ile-de-France présents ou représentés ont totalisé 401 voix sur 951 soit 42,17% des voix du comité. Cent vingt-sept clubs présents ou représentés sur trois cents cinquante clubs, 16 SCA affiliées. Soit 35% des clubs présents. Nous aurions espéré une plus forte présence.

Le Président revient sur la méthode de présentation des rapports des commissions et sur le temps qui leur est alloué.

M. Stéphane LEFEBVRE précise qu'il faudrait prévoir du matériel un peu plus performant afin d'améliorer la qualité des projections.

Le Président rappelle qu'il appartient au groupe chargé de l'organisation de l'AG de prévoir le matériel nécessaire. Il précise que la prochaine Assemblée Générale sera une Assemblée Générale Extraordinaire afin d'effectuer la modification des statuts comme demandé par le national. A ce jour, l'AGE est programmée pour le samedi 21 novembre 2026. L'équipe organisatrice est actuellement à la recherche d'une salle avec possibilité de restauration.

Le sujet sera abordé lors de la réunion des Présidents de CODEP prévue le samedi 31 janvier 2026.

6. Retour sur le Salon de la plongée 2026.

Mme Caroline GORON prend la parole afin de nous faire un retour sur le salon de la plongée 2026.

209 moniteurs se sont inscrits pour les baptêmes, 167 ont été retenus et les autres ont été inscrits sur une liste d'attente en cas de désistement.

Le partenariat avec Cressi s'est bien passé malgré l'absence inexplicquée d'un carton de combinaisons. Un retard sur l'arrivée du compresseur n'a pas permis de réaliser des baptêmes de plongée dès l'ouverture du premier jour.

Il a été constaté que le nombre de baptêmes a été un peu inférieur à l'année précédente.

Au niveau scolaire : onze établissements étaient prévus dont un qui n'a pas eu l'autorisation de son inspecteur d'académie de se mettre à l'eau. Tous ont été accueillis et emmenés par M. Stéphane LEFEBVRE vers différentes animations pédagogiques sur les stands d'Océan Académie et Shark éducation club. Ces animations sont très appréciées des scolaires de tous niveaux.

Nous avons reçu beaucoup de mails de satisfactions de la part des établissements, des participants et des encadrants.

Dans l'ensemble un bilan très positif avec juste un bémol sur les goodies : le stock alloué de 300 pièces est insuffisant pour 1261 baptêmes. Les scolaires ont été privilégiés.

Les ateliers sur le bassin étaient les mêmes que l'an passé avec un référent pour chaque groupe et un bon fonctionnement.

Les sirènes étaient très satisfaites de leur prestation et les participant(e)s à l'animation ont vraiment apprécié. Pour la prochaine édition Mme Corinne HAMMERS propose de faire un plan éditorial lors du salon pour communiquer en masse. Il faudra alors prévoir une personne dédiée à cette mission de commission pendant tout le salon.

Une analyse des chiffres est en cours et un compte-rendu du salon sera transmis prochainement.

Il y a eu 132 personnes dont l'âge est inférieur à 12 ans, 164 personnes dans la tranche d'âge 12/18 ans, plus de 200 personnes dans la tranche d'âge 18/40 et 125 personnes dans la tranche d'âge au-delà de 40 ans.

Le Président et tout le Comité Directeur remercie l'équipe organisatrice.

7. Points base fédérale de Beaumont-sur-Oise.

- Activités à la base fédérale :

M. Thibault MENETROT, représentant des SCA, prend la parole et nous fait un point sur les différentes activités à Beaumont :

La plongée de Pâques aura lieu le 18 avril, une animation par la commission Environnement et Biologie subaquatique est envisagée, la date du 24 mai est à confirmer. Une journée sur la plongée au féminin est programmée pour le 30 mai. 2 dates pour les plongées de nuit sont programmées, les 04 juillet et 26 septembre, la date de la plongée d'Halloween reste à définir et une proposition d'organiser une plongée de Noël est à l'étude.

La journée Handisub est prévue le dimanche 6 septembre et le concours photo vidéo le samedi 12 septembre. Une proposition d'une journée découverte est évoquée. L'objectif étant de cibler les clubs qui n'ont pas de convention avec la base afin de leur proposer une journée pendant laquelle les adhérents pourraient découvrir la base fédérale et y faire une plongée. De même sur la possibilité de faire une journée recycleurs avec au programme une demi-journée d'échanges et une demi-journée de plongée avec la commission Technique.

M. Stéphane LEFEBVRE indique que le père d'un des baptisés lors du salon de la plongée est journaliste à France 3. Celui-ci a déjà réalisé un reportage sur la Base de Bécon-les-Granits et il serait intéressé pour en faire de même sur la base de Beaumont-sur-Oise.

Le Président propose également la possibilité d'ouvrir la base à tous les clubs fédéraux, conventionnés ou non, durant une journée ou un week-end afin de faire découvrir le site au plus grand nombre de plongeurs. Seules les plongées seraient payantes.

Pour augmenter le nombre de plongées à la base, le sujet concernant le droit d'accès des clubs non adhérents à la fédération est abordé.

Au vu du manque de respect de certains plongeurs, l'équipe étudie la possibilité de créer des affichages et/ou des vidéos ludiques sur les bonnes pratiques et le bien vivre à la base de Beaumont.

Un échange se fait également sur la gestion du chauffage des locaux et de l'eau chaude qui sont des postes de dépenses importants au niveau énergétique et financier.

Le Président informe qu'il a reçu un mail d'une personne en formation DEJEPS lui demandant la possibilité de réaliser son mémoire sur la base de Beaumont et la valorisation des déchets.

M. Thibault MENETROT, qui a en charge la formation de ce stagiaire à travers son école de formation, indique que son objectif est d'organiser un challenge de collecte des déchets immergés et de rédiger un mémoire sur les impacts écologiques dans le cadre de son DEJEPS. Une partie sensibilisation sur les déchets et leurs revalorisations pourrait être organisée avec Océan Académie et un partenariat avec Scubapro permettrait de récompenser les meilleurs récolteurs.

Le projet est validé à l'unanimité par le Comité Directeur.

- Maintenance de la base.

M. Alain LAMERAT qui a en charge la maintenance de la base fédérale avec M. Franck DEMERCASTEL prend la parole.

Il indique que la maintenance demande de plus en plus de temps et d'interventions. Les coûts de gestion de Beaumont ont beaucoup augmenté.

Douches, toilettes, pontons, toiture doivent être inspectés régulièrement et nécessitent de nombreuses interventions. Il y a un manque de remontée d'information sur les problèmes qui surviennent lors des activités.

Un cahier de constats et de demandes d'interventions a été mis en place à l'accueil. Celui-ci est à la disposition de tous afin de pouvoir hiérarchiser et planifier les interventions.

Plusieurs travaux sont actuellement en prévision comme la réfection des évacuations d'eau, la réfection des pontons, le remplacement des barbecues, l'isolation du bureau du personnel, etc.

Il précise que certaines dégradations, volontaires ou involontaires, demandent des actions de remise en état très rapidement mais qu'il lui est impossible de s'assurer et de vérifier au quotidien que tous les équipements sont fonctionnels. Il propose qu'une personne dédiée à la vérification régulière des installations soit désignée afin de pouvoir agir dès l'apparition du besoin.

M. Thibault MENETROT propose de rédiger une check-list de vérifications journalière que le personnel de Beaumont devra remplir à chaque prise de poste.

- Travaux à la base.

M. Dominique ASARO, responsable des travaux prend la parole.

Il indique que la rampe d'accès aux personnes en situation de handicap est toujours en projet.

Le Président indique qu'il a rendez-vous courant février avec une entreprise afin de faire établir un devis pour l'étanchéité de la toiture de la cathédrale. L'objectif étant de réaliser par la suite des box de stockage en partie haute afin de les louer aux commissions aux CODEP et aux SCA.

Il indique aussi que les badges magnétiques d'accès à la base sont en cours de distribution au siège du Comité et que le système sera mis en service très prochainement.

➤ **Points et informations diverses**

M. Patrick LAMERAT, président de la FFESSM-IDF reprend la parole et aborde les points suivants.

Il indique qu'il a reçu une demande du président de la commission PHOTO-VIDEO pour l'achat hors budget d'un ordinateur, d'une imprimante et d'un disque dur. L'achat a été chiffré à moins de 1 000€. La demande est validée à l'unanimité par le Comité Directeur.

Il informe que le stock des médailles régionales est au plus bas et que nous devons le renouveler. Le coût actuel est d'environ 60 à 100€ par médaille, matrice et gravure comprises. Afin d'assurer un stock suffisant pour une mandature de 4 ans le comité prévoit de commander 300 médailles. Plusieurs devis seront établis.

Il est évoqué la possibilité d'envisager le remplacement des médailles régionales par d'autres projets de récompenses du type trophée en bois, etc.

➤ **Questions diverses**

Suite aux échanges sur le salon avec la commission Handisub, Mme Christine JEAN demande l'autorisation de mettre sur la page Handisub du comité, un article et un lien sur les sites de randonnée subaquatiques.

Le Président lui demande de voir le sujet directement avec M. Jacques PIQUET, responsable de cette page.

Question du Dr François VENUTOLO : Le Dr Laurent BEQUEMONT demande l'autorisation d'envoyer aux licenciés un questionnaire anonyme sur la consommation de psychotropes autorisés ou non le jour de la plongée. Le

Président précise que si nous diffusons le questionnaire, celui-ci ne sera diffusé qu'au niveau des présidents de clubs qui se chargeront de diffuser auprès de leurs adhérents. Le Comité Directeur accepte la diffusion du questionnaire dès réception.

Mme Corinne HAMERS réalise dans son club la formation des jeunes adultes avec un travail pédagogique sur l'accueil, leur réaction à l'évaluation et fera un point quand le travail sera achevé.

La prochaine réunion du Comité Directeur est prévue le jeudi 9 avril 2026.

Tous les points ayant été abordés, M. Patrick LAMERAT, Président de la FFESSM-IDF, lève la séance à 21h25.

Le Président du Comité Régional

Patrick LAMERAT



La Secrétaire de séance

Gilles SEPTIFORT

